

Raadpleging  
biodiversiteit

2020<sup>2006-2016 ✓</sup>

.be

B e l g i s c h e  
N a t i o n a l e  
Biodiversiteitsstrategie  
2 0 0 6 - 2 0 1 6

ACTUALISE-  
RINGS PROCES  
(Doc. 3)

Raadpleging  
biodiversiteit

2020<sup>2006-2016 ✓</sup>



## Openingstoespraak & presentatie van het panel

**Patrick Grootaert,**  
Voorzitter van de Stuurgroep 'Biodiversiteitsverdrag' (CCIM)  
KBIN, VBD – Nationaal knooppunt



« Stakeholders dialogue biodiversité », 13 juin 2013, IRSNB



Consultation  
publique  
biodiversité

2020<sup>2006-2016 ✓</sup>

.be

S t r a t é g i e  
nationale de la Belgique  
pour la Biodiversité  
2 0 0 6 - 2 0 1 6

PROCESSUS  
D'ACTUALISATION  
(Doc. 3)

Consultation  
publique  
biodiversité  
2020 <sup>2006-2016</sup> ✓

.be



## Stratégie nationale de la Belgique pour la Biodiversité 2006-2016 (SNB): contexte et mise à jour

**Marianne Schlessen,**  
Coordinatrice des travaux du Groupe de Contact "Stratégie nationale"  
IRSNB, Point focal national CDB

## Plan

- Contexte et présentation de la SNB 2006-2016
- Cadre de l'actualisation à mi-parcours
- Processus de l'actualisation et calendrier
- Modifications clés proposées

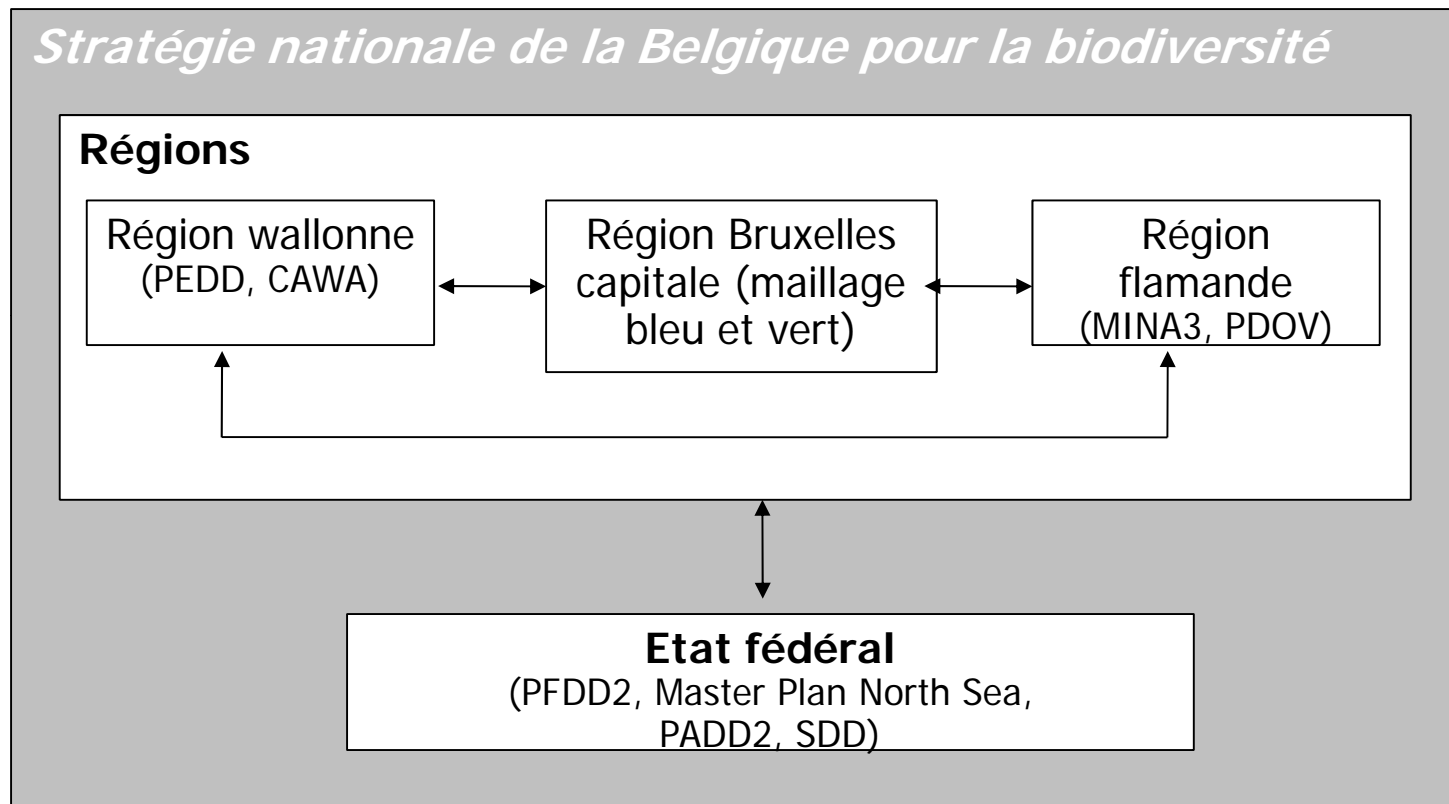
## Contexte de la SNB

- Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB, Rio, 1992), ratification par la Belgique en 1996
- 3 Objectifs:
  - conservation de la diversité biologique (biodiversité)
  - utilisation durable des ressources naturelles
  - répartition équitable des avantages qui résultent de l'utilisation des ressources génétiques
- Article 6: Mesures générales en vue de la conservation et de l'utilisation durable: « Chacune des Parties contractantes, en fonction des conditions et moyens qui lui sont propres :
  - a) Élabore des stratégies, plans ou programmes nationaux tendant à assurer la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique ou adapte à cette fin ses stratégies, plans ou programmes existants qui tiendront compte, entre autres, des mesures énoncées dans la présente Convention qui la concernent;
  - b) Intègre, dans toute la mesure possible et comme il convient, la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique dans ses plans, programmes et politiques sectoriels ou intersectoriels pertinents ».

## Contexte de la SNB

- Stratégie nationale de la Belgique pour la biodiversité 2006-2016
- Adoptée le 26/10/2006 par Conférence Interministérielle de l'Environnement
- Elaborée par le Groupe directeur « Convention biodiversité » du CCPIE
- Consultation publique en avril-mai 2006 en NL / FR / DE
  - Avis du CFDD, CSWCN, CESRW, CWEDD + 160 réponses individuelles et 15 réponses par des institutions/associations/ONG
- Exemples de résultat de la consultation:
  - Ajout de l'objectif 9 relatif au renforcement du cadre de contrôle et au respect des législations
  - Ajout du principe de subsidiarité , principe de compensation, réseau écologique

# Présentation de la SNB 2006-2016



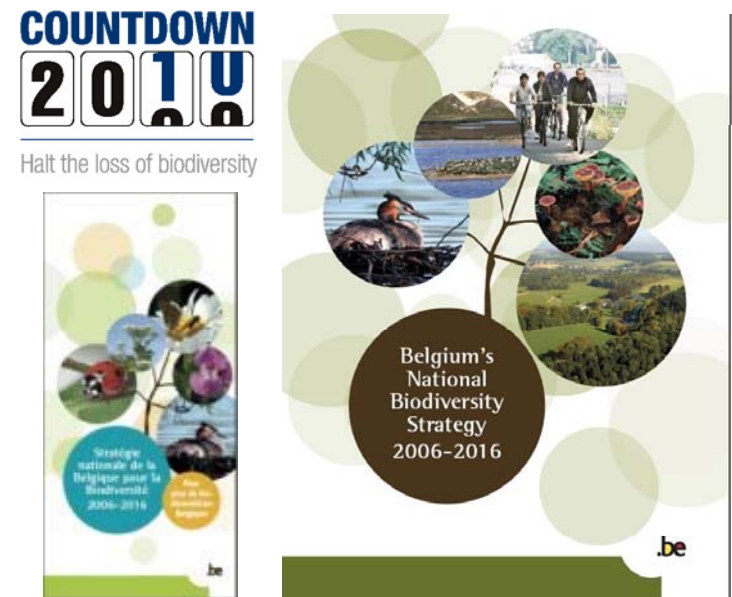
- Document cadre d'application aux niveaux régionaux et fédéral
- Articulation entre les plans existants à ces niveaux, complété par des actions au niveau national là où nécessaire



# Présentation de la SNB 2006-2016

- Contenu de la Stratégie
  - Objectif général : 2010
  - 15 objectifs stratégiques
  - 78 objectifs opérationnels
  - 10 lignes directrices, concepts et approches
- Acteurs:

« La réalisation des objectifs repose sur la bonne volonté et la participation active de tous les acteurs (les autorités régionales, fédérales et locales, les communautés, les acteurs pour la conservation de la biodiversité, d'autres secteurs, les institutions scientifiques, les organisations non gouvernementales, la société dans son ensemble et d'autres acteurs impliqués). »



## Cadre de l'actualisation à mi-parcours

- L'objectif 2010 n'a pas été atteint
- Nouveaux engagements
  - CBD COP-10 (Nagoya, octobre 2010):  
**Nouveau Plan stratégique CDB 2010-2020, 20 Objectifs d'Aichi**
    - Les Parties élaborent des objectifs nationaux dans le cadre des objectifs d'Aichi d'ici la COP-11 (octobre 2012)
    - Les Parties révisent et actualisent les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (intégrant leurs objectifs nationaux) d'ici à la COP-12 (octobre 2014)
  - **Stratégie de l'UE pour la biodiversité 2011-2020**: vision à l'horizon 2050, 1 objectif prioritaire, 6 objectifs stratégiques + mesures et actions
  - **Autres** engagements aux niveaux international et européen
- Mandat de la CIE (mars 2012, février 2013) + extension de la durée de validité de la SNB

## Processus de l'actualisation et calendrier

- Doc. 0 – SNB 2006-2016 en 4 langues (EN/NL/FR/DE)
- Doc. 1 – Etat des lieux SNB au 31/12/2011 (NL/FR) (2012)
- Doc. 2 – Recommandations pour l'actualisation (NL/FR)
- Doc. 3 – Avant-projet d'actualisation des objectifs de la SNB (EN/NL/FR/DE)
- Doc. 4 – Avant-projet d'actualisation des objectifs de la SNB – document explicatif (EN/NL/FR) (avril 2013)
- Consultation publique du 14/05/2013 au 12/07/2013 sur [www.biodiv.be/public-consultation](http://www.biodiv.be/public-consultation) ;  
Dialogue avec les parties-prenantes le 13/06/2013 à l'IRSNB
- Doc. 5 – **Biodiversité 2020 – Actualisation de la Stratégie Nationale de la Belgique pour la Biodiversité 2006-2016** (Version consolidée de la SNB en EN/NL/FR/DE) (octobre 2013) (version électronique seulement)
- Doc. 6 – Impression et diffusion d'un folder d'information sur la SNB actualisée (EN/NL/FR/DE) (décembre 2013)

# Modifications clés proposées

## *Aperçu de la stratégie pour la biodiversité à l'horizon 2020*

(Actualisation 2013)

### *Vision à l'horizon 2050*

*D'ici 2050, notre Biodiversité et les services écosystémiques qui en découlent, c'est-à-dire notre capital naturel, sont valorisés, conservés, restaurés de manière appropriée et utilisés avec sagesse pour leur valeur intrinsèque, afin qu'ils continuent de contribuer au bien-être de l'homme et à la prospérité économique, et afin d'éviter des changements catastrophiques liés à la perte de biodiversité.*

### Objectif général de la Stratégie jusqu'en 2020 :

Arrêter la perte de biodiversité - valoriser et restaurer les services écosystémiques - contribution mondiale

## **15 OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

**86** propositions de mesures et 10 principes directeurs de mise en œuvre

# Modifications clés proposées

## 15 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

86 propositions de mesures et 10 principes directeurs de mise en œuvre

1.  
Identification,  
surveillance

2.  
Processus  
menaçants

A

3.  
Gestion,  
restauration

B

4.  
Utilisation  
durable des  
ressources

5.  
Intégration  
sectorielle

C

6.  
ABS  
Protocole de  
Nagoya

D

7.  
Connaissances  
scientifiques

E

8.  
Education,  
Formation,  
Sensibilisation

9.  
Cadre  
réglementaire

F

10.  
Mise en œuvre  
cohérente

11.  
Coopération  
internationale

12.  
Agenda mondial  
pour la  
biodiversité

13.  
Préoccupation  
mondiale

14.  
Autorités  
locales

G

15.  
Mobilisation des  
ressources

H

Gouvernance

Mécanismes de surveillance et d'appui

Durée, rapportage, évaluation et révision

# Modifications clés proposées

## NOUVEAUX OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- A) Prendre en compte les risques émergents et l'impact du commerce interne de spécimens vivants
- B) Protéger et restaurer la biodiversité et les services écosystémiques associés par le biais de zones protégées - infrastructure verte - absence de perte nette. Identifier les voies d'introduction d'espèces exotiques envahissantes (EEE)
- C) Éliminer les mesures incitatives à effet néfastes et utiliser les lignes directrices pour l'intégration des valeurs de biodiversité et de services écosystémiques, notamment dans les stratégies de développement, les processus de planification et les systèmes de compte rendu. Élaborer une approche permettant d'inclure ces valeurs dans la comptabilité nationale
- D) Mettre en œuvre le Protocole de Nagoya sur ABS
- E) Cartographier les services écosystémiques en Belgique et évaluer leur valeur économique
- F) Garantir la mise en œuvre et l'application de la législation en matière de biodiversité
- G) Impliquer les provinces, les villes et les autres autorités locales
- H) Augmenter la mobilisation des ressources (notamment par le biais de mécanismes innovants) et renforcer les capacités

# Modifications clés proposées

<b>Biodiversité 2020 - Actualisation de la Stratégie Nationale de la Belgique pour la Biodiversité 2006-2016</b>		
<b>Résumé</b>		
<b>Partie I. Introduction</b>		
<b>Partie II. Le cadre politique belge</b>		
<b>Partie III. Principes directeurs, concepts et approches</b>		
<b>Partie IV. La Stratégie actualisée jusque 2020</b>		
<b>IV.1 - Notre ambition</b>	<b>Objectifs de l'UE pour 2020</b>	<b>Objectifs d'Aichi (CDB)</b>
<b>Vision à l'horizon 2050</b> <u>D'ici 2050, notre Biodiversité et les services écosystémiques qui en découlent, c'est-à-dire notre capital naturel, sont valorisés, conservés, restaurés de manière appropriée et utilisés avec sagesse pour leur valeur intrinsèque afin qu'ils continuent de contribuer au bien-être de l'homme et à la prospérité économique, et afin d'éviter des changements catastrophiques liés à la perte de biodiversité.</u>	<b>Vision de l'UE 2050</b>	Vision du Plan Stratégique de la CDB
<b>Objectif général de la Stratégie jusqu'en 2020</b> L'objectif général de la Stratégie est de contribuer, à l'échelle nationale et internationale, à atteindre <u>l'objectif 2020</u> qui consiste à enrayer le déclin de la biodiversité <u>et la dégradation des services écosystémiques</u> , et assurer leur rétablissement dans la mesure du possible, tout en renforçant notre contribution à la prévention de la perte mondiale de biodiversité	<b>Objectif prioritaire de l'UE</b>	Mission du Plan Stratégique de la CDB
<b>IV.2 - Objectifs stratégiques</b>	<b>Objectifs de l'UE pour 2020</b>	<b>Objectifs d'Aichi (CDB)</b>

# Modifications clés proposées

<b>Partie V. Mise en œuvre et suivi de la Stratégie</b>		
V.1 -Gouvernance		
<b>V.2 - Suivi et mécanismes de soutien</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">MS1. D'ici 2015, adopter et appliquer des indicateurs de mesure de l'état d'avancement de la concrétisation des objectifs stratégiques de la SNB</a></li> <li>• <a href="#">MS2. D'ici 2015, mettre en œuvre l'outil de rapportage de l'UE pour les SNB sur le site internet du CHM</a></li> <li>• <a href="#">MS3. D'ici 2015, disposer d'un Centre d'échange d'information (CHM) fonctionnel pour la Convention et ses Protocoles, complété par un réseau de praticiens</a></li> <li>• <a href="#">MS4. D'ici 2015, des Centres d'échange d'information fonctionnels pour la mise en oeuvre spécifique et le transfert de technologies sont en place pour la CDB et ses Protocoles (BCH, ABS-CH)</a></li> </ul>	<p>SEBI 2020</p> <p>EU CHM outils de rapportage pour les SNB</p>	<p>Liste indicative d'indicateurs pour le PS CDB 2011-2020 (Dec. XI/3)</p>
<b>V.3 -Durée, évaluation, rapportage et révision</b>		
<p>Liste d'abréviations</p> <p>Glossaire</p> <p>Références</p> <p>Annexe 1: Acteurs pour la biodiversité en Belgique</p> <p>Annexe 2: Principaux accords et instruments internationaux directement pertinents pour la biodiversité</p> <p>Annexe 3: Principales organisations internationales exerçant un impact sur la biodiversité</p> <p><a href="#">Annexe 4: Concordance des Objectifs d'Aichi avec la Stratégie de l'UE pour la biodiversité 2020 et la SNB actualisée</a></p>		



# Consultation publique (14 mai avril - 12 juillet)

## Avant-projet de stratégie nationale actualisée pour 2020

Annonce via:

- Moniteur Belge (29 avril 2013)
- Les trois portails régionaux
- Le portail fédéral environnement + (<http://consult-environnement.be>)
- Communauté germanophone et association VSZ ([www.verbraucherschutz.be](http://www.verbraucherschutz.be))
- Aarhus.be
- Belgium.be
- CHM belge ([www.biodiv.be](http://www.biodiv.be))

Consultation  
p u b l i q u e  
biodiversité  
2020<sup>2006-2016 ✓</sup>

Diffusion par

- Belspo [www.biodiv.be/public-consultation](http://www.biodiv.be/public-consultation)
- Muséum
- Communiqué de presse après le stakeholder dialogue

Merci de votre  
attention !



Consultation  
p u b l i q u e  
biodiversité  
**2020**<sup>2006-2016 ✓</sup>

[www.biodiv.be/public-consultation](http://www.biodiv.be/public-consultation)

# Contacts

**Dr. Patrick Grootaert**

**Président du Groupe Directeur 'Convention Biodiversité'**

**Marianne Schlessen**

Coordinatrice des travaux du Groupe de Contact "Stratégie nationale"

Point focal national CDB

Institut royal des Sciences naturelles de Belgique

Rue Vautier 29, B-1000 Brussels

E-mail: [CBD-NFP@naturalsciences.be](mailto:CBD-NFP@naturalsciences.be) ; [marianne.schlessen@naturalsciences.be](mailto:marianne.schlessen@naturalsciences.be)

Tel: 02 627 45 25

Web: [www.biodiv.be/public-consultation](http://www.biodiv.be/public-consultation)